

Arts de la dentelle, options fuseaux et aiguille

RNCP42132 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	241
Formacode(s)	45531, 31620, 21625, 21650, 21620
Code(s) ROME	B1803
Code(s) CFD	50024130 (CAP), 50024131 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du CAP « Arts de la Dentelle » est un ouvrier qualifié, capable d'exécuter une dentelle en partie ou en totalité, à son domicile ou en atelier.

Dans ce dernier cas, il est placé sous la responsabilité du chef d'atelier.

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier de dentellière consiste à réaliser un tissu transparent à l'aide de fils guidés par une aiguille ou des fuseaux. Il requiert une bonne acuité visuelle, tout particulièrement pour la dentelle à l'aiguille. Pour accomplir son travail, elle est amenée à :

- analyser le dessin artistique et définir l'orientation des points ;
- déterminer et préparer les outils nécessaires à la réalisation, puis aux finitions ;
- sélectionner le support parchemin, les supports toile, les matières d'œuvre ;
- effectuer le piquage sur le parchemin et la fixation des toiles dessous ;
- réaliser l'armature de fils, le fond, les différents décors, les reliefs ;
- séparer la dentelle du parchemin, ébarber la dentelle ;
- positionner et fixer la dentelle sur un support ;
- humecter et repasser la dentelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyse d'une situation professionnelle :

S'informer :

- Recevoir et de comprendre des consignes orales et/ou écrites.
- Analyser les informations et la finalité du produit (dimensions, utilisation).
- Observer et analyser un dessin artistique.
- Identifier les représentations des différents points.

- Définir l'orientation des points.
- Prendre en compte les spécifications techniques (titrage, qualité et nature du fil, numéros des aiguilles, dimensions des toiles et du parchemin).

Préparer :

- Identifier les outils nécessaires aux étapes de la réalisation.
- Sélectionner le parchemin.
- Définir ses dimensions en fonction du dessin technique.
- Effectuer le découpage du parchemin.
- Sélectionner les toiles.
- Définir leurs dimensions en fonction du parchemin coupé.
- Tracer la découpe.
- Effectuer le découpage des toiles.
- Déterminer et préparer les matières d'œuvre nécessaires à la réalisation.

- Déterminer et préparer les outils nécessaires aux finitions.

Réalisation d'une dentelle :

Réaliser :

- Épingler en superposition le parchemin et le dessin technique sur le coussin à piquage.
- Effectuer simultanément le piquage du dessin technique et du parchemin.

- Superposer et fixer par un bâti, les deux toiles sous le parchemin piqué.
- Déterminer le cheminement des fils d'armature.

- Positionner et fixer les fils d'armature (la trace).
- Tracer les repères du fond (les réseaux).
- Réaliser les points spécifiques au fond (les réseaux).
- Diriger les points en tenant compte des repères tracés.
- Fixer le réseau à la trace.

- Réaliser les points spécifiques au décor (les remplis).

- Diriger les points en tenant compte de l'espace prédéfini.
- Fixer le rempli à la trace.
- Réaliser sur la trace les points spécifiques du relief (les brodes).

- Déterminer le cheminement des fils de la brode.

- Fixer les points sur la trace.

Exécuter les finitions :

- Sectionner le fil de bâti.
- Sectionner le fil de fixation de la trace entre les deux toiles.
- Retirer la dentelle du parchemin (le levage).

- Ébarber (retirer) les brisures du fil de fixation de la trace sous la dentelle (l'éboutage).

- Polir les décors.
- Intensifier et préciser les reliefs (le luchage ou l'affiquage).
- Placer et fauiler la dentelle sur un tissu en respectant des notions de géométrie et de couture.
- Découper ce tissu.
- Coudre à l'aide des principaux points de broderie (bourdon, Paris, turc et roulotté).
- Choisir la température du fer à repasser en fonction du tissu.
- Repasser le tissu à la patte-mouille.

Français et Histoire-géographie-Enseignement moral et civique Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer.
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser.
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC).
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC).
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

Mathématiques et physique-chimie

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter, utiliser une simulation.
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

Éducation physique et sportive

- Développer sa motricité.
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner.
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter.
- Construire durablement sa santé.
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Prévention-santé-environnement

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix.
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté.
- Agir face à une situation d'urgence.

Langue vivante étrangère

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale ;
- Comprendre un document écrit ;
- S'exprimer à l'écrit ;
- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)

Compétences d'investigation

- Rechercher, identifier des ressources documentaires relatives à des problèmes de design et d'autres domaines de création ;
- Classer et hiérarchiser différentes informations ;
- Observer, comparer des réalisations dans un contexte défini ;
- Repérer des caractéristiques communes dans différents domaines de création.

Compétences d'expérimentation

- Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design ;
- Établir des propositions cohérentes d'expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé ;
- Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques.

Compétences de réalisation

- Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design ;
- Consolider une proposition ;
- Présenter graphiquement ou en volume une intention ;
- Rendre compte à l'oral et/ou à l'écrit d'une démarche partielle de conception design.

Langue vivante étrangère (Bloc facultatif)

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale
- Comprendre un document écrit
- S'exprimer à l'écrit
- S'exprimer à l'oral en continu
- Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Mobilité (Bloc facultatif)

- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger.
- Caractériser le contexte professionnel étranger.
- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger.
- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France.
- Se repérer dans un nouvel environnement.
- Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil.

Blocs de compétences

RNCP42132BC01 — Analyse d'une situation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

S'informer :- Recevoir et de comprendre des consignes orales et/ou écrites.

- Analyser les informations et la finalité du produit (dimensions, utilisation).
- Observer et analyser un dessin artistique.
- Identifier les représentations

des différents points.

- Définir l'orientation des points.

- Prendre en compte les

spécifications techniques (titrage, qualité et nature du fil,

numéros des aiguilles, dimensions

des toiles et du parchemin).

Préparer :- Identifier les outils nécessaires

aux étapes de la réalisation.

- Sélectionner le parchemin.

- Définir ses dimensions en fonction du dessin technique.

- Effectuer le découpage du parchemin.

- Sélectionner les toiles.

- Définir leurs dimensions en

fonction du parchemin coupé.

- Tracer la découpe.

- Effectuer le découpage des toiles.

- Déterminer et préparer les

matières d'œuvre nécessaires

à la réalisation.

- Déterminer et préparer les

outils nécessaires aux finitions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)

Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation

professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42132BC02 — Réalisation d'une dentelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser : - Épingler en superposition le parchemin et le dessin technique sur le coussin à piquage.

- Effectuer simultanément

le piquage du dessin technique

et du parchemin.

- Superposer et fixer par un bâti, les deux toiles sous le parchemin piqué.

- Déterminer le cheminement

des fils d'armature.

- Positionner et fixer les fils

d'armature (la trace).

- Tracer les repères du fond (les réseaux).

- Réaliser les points spécifiques au fond (les réseaux).

- Diriger les points en tenant

compte des repères tracés.

- Fixer le réseau à la trace.

- Réaliser les points spécifiques

au décor (les remplis).

- Diriger les points en tenant

compte de l'espace prédéfini.

- Fixer le rempli à la trace.

- Réaliser sur la trace les points spécifiques du relief

(les brodes).

- Déterminer le cheminement des

fils de la brode.

- Fixer les points sur la trace.

Exécuter les finitions :

- Sectionner le fil de bâti.

- Sectionner le fil de fixation de la trace entre les deux toiles.
- Retirer la dentelle du parchemin (le levage).
- Ébarber (retirer) les brisures du fil de fixation de la trace sous la dentelle (l'éboutage).
- Polir les décors.
- Intensifier et préciser les reliefs (le luchage ou l'affiquage).
- Placer et fauiler la dentelle sur un tissu en respectant des notions de géométrie et de couture.
- Découper ce tissu.
- Coudre à l'aide des principaux points de broderie (bourdon, Paris, turc et roulotté).
- Choisir la température du fer à repasser en fonction du tissu.
- Repasser le tissu à la patte-mouille.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)

Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42132BC03 — Français et Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer.
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser.
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC).
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC).
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)

Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP42132BC04 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.

- Expérimenter, utiliser une simulation.
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFAet section d'apprentissage, habilités au CCF)
Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42132BC05 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer sa motricité.
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner.
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter.
- Construire durablement sa santé.
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFAet section d'apprentissage, habilités au CCF)
Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel

RNCP42132BC06 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix.
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté.
- Agir face à une situation d'urgence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFAet section d'apprentissage, habilités au CCF)
Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42132BC07 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale ;
- Comprendre un document écrit ;
- S'exprimer à l'écrit ;
- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFAet section d'apprentissage, habilités au CCF)
Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit et

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Salarié d'institutions chargées de la conservation du patrimoine,
Secteur de la mode et de la Haute couture, travail dans des ateliers ou à domicile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

dentellière, dentellière à l'aiguille

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	FOX33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	FOX33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 050 €
-------------------------	---------

Prise en charge	Branches concernées
6 050 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35640

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35640

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b198.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42132/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	12 312 € – 14 100 €
Durée	1296 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 06/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	5 437 €
Coût moyen par dossier	5 437 €
Durée moyenne	653 h
Période	09/2026
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.